

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

J.-E. DUCHESNE,
Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 3 juin 1899

LA FETE DE MONSEIGNEUR

Lundi, le 22 mai, était le septième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'évêque de Chicoutimi. A cette occasion, Sa Grandeur célébra la messe pontificale, à la cathédrale.

La veille, MM. les prêtres, les séminaristes, et les élèves du Petit Séminaire avaient exprimé au vénéré prélat leurs félicitations et leurs bons souhaits.

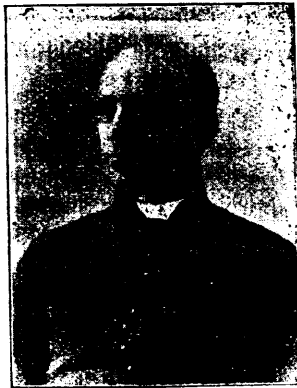
Le grand congé de lundi se termina par une soirée littéraire et musicale d'un genre assez nouveau parmi nous. De fait, il faut remonter jusqu'aux premières années de la maison pour trouver l'équivalent. Une conférence historique, telle fut la pièce de résistance de la solennité ; le conférencier, c'était M. Eug. Rouillard, de Québec, ancien journaliste, et aujourd'hui l'un des hauts fonctionnaires du commissariat des Terres de la Couronne. M. Rouillard, l'un des conférenciers les plus estimés de Québec, bien connu pour son érudition et son talent littéraire, est l'un des confrères de classe de S. G. Mgr Labrecque (ajoutons, pour ne rien omettre de ce que nous savons : aussi de M. le Supérieur du Séminaire, et de M. Masson, directeur de la *Défense*), et cette circonstance nous avait rendu plus précieuse encore son acquiescement à l'invitation qui lui avait été faite.

Une heure durant, le conférencier nous entretenait des deux grands hommes qui s'appellent Montcalm et Duplex, et des grandes œuvres auxquelles ils attachèrent leur nom. La fin de la

domination française aux Indes et au Canada s'accomplit sensiblement dans les mêmes conditions d'héroïsme, de la part des deux chefs, et d'inexcusable abandon, du côté de la mère patrie. Ce sujet est intéressant à méditer, et fécond en leçons philosophiques de longue portée ; et M. Rouillard a su le traiter, fond et forme, avec le talent qu'il fallait, et de façon à captiver au plus haut degré l'attention de son auditoire, dont faisait partie, outre l'assistance ordinaire de la maison, la classe intellectuelle de la ville. Aussi, tout le monde fut heureux de s'associer aux félicitations et aux remerciements que Monseigneur adressa au conférencier.

Mais ce ne fut pas tout. Soit avant, soit après la conférence, il y eut des monologues très applaudis, des chœurs bien exécutés, et de la musique instrumentale fort brillante.

Bref, nous avons pris goût à ce genre de soirée, et il est loin d'être sûr qu'on ne le pratiquera plus ici.



FEU M. L'ABBÉ N.-H. LECLERC

Decede le 19 mai 1899

Encore une fois, cette année, nous avons à enregistrer la mort d'un ancien membre de la famille chicoutimienne, dont la mémoire est associée avec celle de la fondation même de notre maison. Nous ne saurions oublier, en effet, que l'abbé Napoléon-Honoré Leclerc a donné à notre œuvre les prémices de sa vie sacerdotale.

Né à Lotbinière, le 20 juin 1849, M. Leclerc fut ordonné prêtre, à Québec, le 7 juin 1873. Celui qui écrit ces lignes eut l'avantage de le connaître vers la fin de ses études classiques, et il peut certifier qu'il était le vrai type de l'écolier sage et pieux.

A l'époque de son ordination à la prêtrise, on disposait toutes choses pour l'organisation prochaine d'un collège à Chicoutimi ; et le nouveau prêtre fut désigné pour faire partie du corps enseignant de la nouvelle institution. De fait, durant deux années (1873-75), M. l'abbé S. Garon, aujourd'hui curé de N.-D. des Anges (Portneuf), et M. Leclerc furent les seuls prêtres exclusivement attachés au séminaire de Chicoutimi. On sait ce que la vie d'un prêtre de collège comporte d'abnégation, d'assujettissement et de labeur. Que l'on double bien des fois la quantité de ces vertus ou de ces états, et l'on comprendra peut-être ce qui attend les premiers directeurs d'un collège classique en ce pays ; on comprendra quelque peu, en particulier, quel a été le mérite des deux prêtres que nous avons nommés. Une communauté toute neuve à plier à la discipline, un cours d'étude à organiser, logement et matériel insuffisants, ressources nulles ou à peu près : voilà la situation à laquelle il fallait faire face dans ces années du début. Et, avec tout cela, un personnel si restreint, que chacun devait remplir à la fois plusieurs besognes. C'est ainsi que M. Garon était, tout ensemble, directeur, préfet des études, procureur et professeur!

Quant à M. Leclerc, durant l'année 1873-74, il fut premier surveillant des élèves, et professeur de français en Quatrième et en Troisième du Cours commercial. L'année suivante, il fut assistant-directeur et professeur d'Humanités ; il a donc été le premier professeur de notre Cours classique. En même temps, les deux années, il fut chargé d'une division d'Instruction religieuse, et de l'enseignement du plain-chant à la communauté. Il fut par conséquent aussi le premier professeur de musique vocale en cette maison.

Malgré le peu de temps qu'il passa ici, les élèves de l'époque conservèrent le meilleur souvenir de sa piété, de son dévouement et de ses autres belles qualités.

En partant de Chicoutimi, M. Leclerc fut nommé (1875), vicaire à la Baie Saint-Paul ; en 1876, il est envoyé à Valcartier, et, en 1878, à la cure d'Inverness (Mégantic). En 1892, nous le retrouv-